Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_007-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 12/11/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

OJ N° 007 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne. Subvention à l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara au titre de son projet sur l'arbre têtard en Montagne Basque.

Date de la convocation : 3 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 73
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°14) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°13) ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LASSERRE Marie ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves (jusqu'à l'OJ N°4).

ABSENTS OU EXCUSES :
BACH Fabrice-Sébastien ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; FOURNIER Jean-Louis ; LACASSAGNE Alain ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LAUQUÉ Christine ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; SERVAIS Florence.

PROCURATIONS :
BURRE-CASSOU Marie-Pierre à BOUR Alexandra (à compter de l'OJ N°15) ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile à CHAZOUILLERES Edouard ; FOURNIER Jean-Louis à LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain à ETCHEGARAY Jean-René (à compter de l'OJ N°13) ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre à OLIVE Claude ; LAUQUÉ Christine à ERREMUNDEGUY Joseba (à compter de l'OJ N°5).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_007-DE

OJ N° 007 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne.
Subvention à l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara au titre de son projet sur l'arbre têtard en Montagne Basque.

Rapporteur : Madame Solange DEMARCQ-EGUIGUREN

Mes chers collègues,

La préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel est un enjeu prépondérant pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque qui, par délibération du 15 décembre 2018, s'est dotée de la compétence « Contribution à la transition écologique et énergétique » et des leviers suivants pour structurer sa politique publique dédiée au patrimoine naturel :

- identification des trames vertes et bleues (corridors écologiques) ;
- suivi/coordination des sites Natura 2000 et animation des démarches Natura 2000 ;
- participation, dans le cadre de conventions aux actions de préservation, de développement, d'aménagement, d'entretien, de valorisation et de découverte des espaces naturels et de la biodiversité ;
- animation et soutien d'actions sur l'amélioration des connaissances de la biodiversité et du fonctionnement écologique du territoire.

Partant du constat que la trogne ou arbre têtard est issue d'une pratique ancestrale au Pays Basque et représente un véritable enjeu pour l'activité agricole, les paysages et pour la conservation de la biodiversité, l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) sollicite le soutien de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour la réalisation de son projet « L'arbre têtard dans la Montagne Basque : un témoin de l'histoire, un enjeu de biodiversité et une ressource d'avenir ».

Refuge exceptionnel pour la biodiversité, notamment grâce à ses cavités où peuvent nicher pollinisateurs et autres insectes, oiseaux, chauve-souris, reptiles, petits mammifères, la trogne, arbre « paysan » par excellence, fournit donc tout autant de nombreux services écologiques qu'une grande diversité de produits, valorisables dans l'économie d'un territoire : broyat pour l'amendement des sols, fourrage ou litière pour les animaux, bois énergie (bûches ou plaquettes), etc.
La remise en production des trognes et la création de filières de valorisation adaptées dans chaque territoire restent la meilleure garantie de préservation et de régénération de ces arbres, historiquement cultivés et valorisés par des générations de paysans.

Considérant les enjeux autour de la trogne, le projet présenté prévoit trois types d'actions différentes :

- un inventaire participatif de la répartition des arbres têtards au sein de la montagne basque et à l'échelle des peuplements forestiers, auquel succèdera un inventaire naturaliste à l'échelle de l'arbre pour mettre en évidence la faune remarquable peuplant ces arbres (notamment les insectes saproxyliques et pollinisateurs) : mise en ligne d'un outil participatif en partenariat avec tela botanica (réseau collaboratif de botanistes francophones) ;
- des actions de sensibilisation et de formations pour une reconnaissance de l'arbre têtard : l'action d'inventaire aussi bien à l'échelle des peuplements que des arbres remarquables permettra d'identifier des zones à forts enjeux et potentiels, notamment en vue d'organiser des journées de sensibilisation et de formation technique à destination d'un public large ;
- un accompagnement des agriculteurs vers une valorisation économique de la trogne tout en garantissant les bonnes pratiques de gestion afin de préserver la haute valeur environnementale de ces formes arborées.

Envoyé en préfecture le 12/11/2021
Reçu en préfecture le 12/11/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20211109-CP_20211109_007-DE

Le territoire d'actions global est celui de la Montagne Basque (territoire du programme LEADER Montagne Basque).
De façon privilégiée, les deux premières phases des actions seront conduites à l'échelle de deux massifs : celui de l'Artzamendi-Mondarrain et celui de la Rhune.
Ce projet s'inscrit sur une durée de deux ans – 2021/2022 – et bénéficie d'une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets « Nature et transitions ».

Considérant le besoin de connaissances sur la répartition des trognes, sur la biodiversité susceptible d'être abritée par ces formations, et la nécessité d'améliorer la préservation de ce patrimoine naturel remarquable, il parait opportun d'accompagner financièrement l'association EHLG, et ce, à hauteur de 20 % du montant global du projet (43 252,22 €), soit 8 650,44 €.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 – Chapitre 65 – Nature 6574.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Individualiser et attribuer les subventions ou participations, dans les enveloppes inscrites en section de fonctionnement des budgets communautaires » ;

Le Conseil permanent est invité à attribuer une subvention de 8 650,44 € à l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara au titre de son projet sur l'arbre têtard en Montagne Basque.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 67
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votant : 1 (BISAUTA Martine)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 12/11/2021
Qualité : Directeur général des services